

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E

SEGRETIARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 78/087 DU 9 FEVRIER 1978
/M.T. SGPPT, DFP.

portant intégration reclassement et nomina-
tion de Monsieur MAMBOU Jean, Adjoint Tec-
hnique (Statistiques)

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILI-
TAIRE DU PARTI PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT MINISTRE DU PLAN,

/isas :

D.B.

D.C.F.

(/u l'Acte Fondamental du 5.4.77;
(/u la Loi 15-62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 59-23/FP du 30.1.59 fixant les modalités
d'intégration dans les catégories B, C, D et E des fonctionnaires;
(/u le décret n° 59-178/FP du 21.8.58 fixant le statut
commun des cadres des personnels des Douanes;
(/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62-198/FP du 5.7.62 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires;
(/u le décret n° 63-81/BE-FP du 26 Mars 1963 fixant les
conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires
que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses
articles 7 et 8;
(/u le décret n° 67-50 du 24.4.67 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclas-
sement (notamment en son article 1er-2°);
(/u le décret n° 73-143 du 24.4.73 fixant les modalités
de changement de spécialités applicables aux fonctionnaires;
(/u le décret n° 74-470 du 31.12.74 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5.7.62 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u l'Acte 001 du 3.4.77 structurant le Comité Militaire
du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Ministre du Plan;
(/u le décret n° 77-165 du 5.4.77 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;
(/u l'Ordonnance n° 35-77 du 28.7.77 relative à l'exercice
du Pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;
(/u l'arrêté n° 4594/MT.DGT.DGAPE du 2.4.71 autorisant
Mr MAMBOU Jean, Adjoint Technique stagiaire à suivre des Etudes
à l'Institut des Sciences Sociales du Travail à Paris;
(/u l'arrêté n° 6356/MP-CGP-DSCE du 11.12.73 portant
titularisation et nomination des Adjoints Techniques stagiaires
des cadres de la Statistique au titre de l'année 1971;
(/u la lettre n° 2528/MEN-DO du 14.9.77;
Attendu que l'intéressé est bien titulaire du Diplôme
d'Etudes Supérieures de Science Politique délivré par l'Ecole
Nationale des Douanes Neuilly (France);

DECRETE :

ARTICLE 1er: En application des dispositions combinées des décrets n°s 59-178, et 77-145 des 21-8-50 et 24-4-73 susvisés, Monsieur MAMBOU Jean, Adjoint Technique 1^{er} échelon des cadres de la catégorie B, hiérarchie II des Services Techniques (Statistiques) en service à Brazzaville titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures délivré par l'Ecole Nationale des Douanes de Neuilly (France) et du Diplôme d'Etudes Supérieures de Science Politique obtenu à l'Université de Paris (France) est intégré dans les cadres des Douanes reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Inspecteur 1^{er} échelon, indice 790 Acc= néant.

ARTICLE 2: l'intéressé est mis à la disposition du ~~Ministre des Finances~~.

ARTICLE 3: Le présent Décret qui prendra effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue du stage sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Par le Deuxième Vice Président
du Comité Militaire du Parti
Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Ministre du Plan;

Le Ministre du Travail et de la
Justice Garde des Sceaux.

BRAZZAVILLE, le 9 FÉVRIER 1972

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre des Finances

-H. LOPES :

AMPLIATIONS:

JORPC. 1
Mini Finances 2
D.B. 3
DFP,SGFPT. 3
D.C.F. 1
DGD 2
SGCM/BC 3
INTERESSE 1
DOSSIER 3
DTION Statistiques 2

guf